

# Ressources humaines

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1992)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En 1992, la persistance des combats dans l'ex-Yougoslavie et en Somalie, ainsi que l'ouverture de délégations dans l'ex-Union soviétique, ont nécessité une mobilisation toujours plus importante des ressources humaines de l'institution. L'engagement du CICR dans ces régions a requis l'envoi sur le terrain de collaborateurs expérimentés du siège, dans le but d'assister les expatriés engagés dans une tâche ardue, dans des conditions souvent très difficiles.

Le département des Ressources humaines a, une fois de plus, fourni des efforts particuliers pour le recrutement, la planification et la gestion du personnel affecté à ces opérations, outre le personnel à l'œuvre dans plus de 50 délégations. Ainsi, l'on a recensé les moyennes mensuelles suivantes:

|  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> personnel expatrié                | 774   |
| <input type="checkbox"/> personnel Sociétés nationales     | 154   |
| <input type="checkbox"/> personnel local sous contrat CICR | 5 368 |

Ces chiffres représentent un record absolu pour le nombre de collaborateurs expatriés et de collaborateurs locaux.

Au siège, la moyenne mensuelle a été de 675 collaborateurs pour le soutien di-

rect aux activités opérationnelles, ainsi que dans les domaines spécifiques du droit, de la doctrine, de la communication et de l'administration.

La division du Recrutement a sélectionné et engagé: 324 nouveaux collaborateurs, dont 265 destinés au terrain (94 délégués, 23 administrateurs, 28 interprètes, 21 médecins, 36 spécialistes paramédicaux et 63 techniciens).

La division de la Formation a mis sur pied des cours de base ou de perfectionnement, suivis par 1 841 collaborateurs et cadres affectés sur le terrain ou au siège.

Les difficultés croissantes rencontrées par les délégués et le personnel local travaillant sur le terrain, dans des situations où le droit international humanitaire est souvent inconnu, voire simplement ignoré, ont conduit le CICR à désigner un délégué spécial, dont la tâche consiste à trouver des façons et des moyens d'améliorer la sécurité du personnel de l'institution.

Ce délégué, en poste depuis juin 1992, est basé au siège, mais fait également des séjours sur le terrain, afin d'évaluer les différentes situations de conflit sur le plan de la sécurité.